

COMPTES CONSOLIDÉS

30/06/2025



siriusmedia.

109 Rue Faubourg Saint honoré

75008 PARIS

SOMMAIRE

1	Bilan consolidé	4
2	Compte de résultat consolidé	5
3	Tableau de financement consolidé par l'analyse des flux de trésorerie	6
4	Variation des capitaux propres consolidés – part du groupe	7
5	Évènements significatifs de l'exercice	8
5.1	Faits marquants	8
5.2	Évènements postérieurs à la clôture	8
6	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	9
6.1	Référentiel comptable	9
6.2	Modalités de consolidation	9
6.2.1	Écarts d'acquisition	9
6.2.2	Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	10
6.2.3	Méthode de conversion des opérations en devises	10
6.3	Méthodes et règles d'évaluation	10
6.3.1	Utilisation d'estimations	10
6.3.2	Immobilisations incorporelles	10
6.3.3	Immobilisations corporelles	12
6.3.4	Contrats de location-financement	13
6.3.5	Immobilisations financières	13
6.3.6	Créances et dettes	13
6.3.7	Trésorerie et valeurs mobilières de placement	13
6.3.8	Provisions	13
6.3.9	Engagements de retraite et prestations assimilées	14
6.3.10	Impôts sur les résultats	14
6.3.11	Reconnaissance du chiffre d'affaires et des charges correspondantes	14
6.3.12	Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	14
6.3.13	Résultat par action	15
7	Périmètre de consolidation	16
7.1	Activité	16
7.2	Liste des sociétés consolidées	16
8	Comparabilité des comptes	17
8.1	Changements comptables	17
8.2	Variations de périmètre	17
9	Explication des comptes du bilan, du compte de résultat et de leurs variations	18
9.1	Écarts d'acquisition	18
9.2	Immobilisations incorporelles	18
9.3	Immobilisations corporelles	19
9.4	Immobilisations financières	19
9.5	Ventilation des créances et des dépréciations par échéance	19

9.6	Capitaux propres	20
9.7	Provisions pour risques et charges	20
9.8	Emprunt et dettes financières	20
9.9	Impôts différés	21
9.10	Autres passifs à court terme	22
9.11	Amortissements et provisions	22
9.12	Résultat financier	23
9.13	Résultat exceptionnel	23
9.14	Impôt sur les résultats	24
	9.14.1 Analyse de l'impôt sur les sociétés	24
	9.14.2 Preuve d'impôt	24
9.15	Engagements hors-bilan	25
10	Autres informations	26
10.1	Information sectorielle	26
	10.1.1 Actifs immobilisés	26
	10.1.2 Chiffre d'affaires	26
	10.1.3 Résultat d'exploitation	26
10.2	Information géographique	27
10.3	Effectif moyen	27
10.4	Rémunération des dirigeants	27
10.5	Parties liées	27
10.6	Honoraires des commissaires aux comptes	27

1 Bilan consolidé

ACTIF (en milliers d'euros)	30/06/2025	31/12/2024	Notes
Actif immobilisé	40 553	44 280	
Immobilisations incorporelles	39 215	42 904	9.2
<i>Dont Ecarts d'acquisition</i>	<i>17 285</i>	<i>17 285</i>	9.1
Immobilisations corporelles	1 247	1 285	9.3
Immobilisations financières	90	91	9.4
Actif circulant	20 880	21 167	
Clients et comptes rattachés	1 697	2 227	9.5
Autres créances et comptes de régularisation	9 169	9 054	9.5
Valeurs mobilières de placement	0	0	
Disponibilités	10 014	9 885	
TOTAL	61 433	65 447	

PASSIF (en milliers d'euros)	30/06/2025	31/12/2024	Notes
Capitaux propres (part du groupe)	7 203	(21 598)	
Capital	37 884	4 148	9.6
Primes	308	5 595	9.6
Réserves consolidées	(31 280)	(6 330)	
Résultat consolidé	289	(25 012)	
Intérêts minoritaires	1 356	1 727	
Provisions	476	516	9.7
Dettes	52 399	84 803	
Emprunts et dettes financières	25 084	25 345	9.8
Fournisseurs et comptes rattachés	13 608	12 858	9.10
Autres dettes et comptes de régularisation	13 707	46 600	9.10
TOTAL	61 433	65 447	

2 Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	30/06/2025	30/06/2024	Notes
Chiffre d'affaires	162	205	10.1.2
Autres produits d'exploitation	938	6 851	
Achats consommés	(1 162)	(6 709)	
Charges de personnel	(539)	(826)	
Autres charges d'exploitation	(143)	(907)	
Impôts et taxes	(14)	(46)	
Dotations et reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	(4 459)	(5 183)	9.11
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	(5 218)	(6 615)	
Dotations et reprises des écarts d'acquisitions	-	-	
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition	(5 218)	(6 615)	
Charges et produits financiers	(27 742)	(633)	9.12
Charges et produits exceptionnels	34 642	(165)	9.13
Impôts sur les bénéfices	(1 885)	6	9.14
Résultat net des entreprises intégrées	(202)	(7 407)	
Résultat net des mises en équivalence	-	-	
Résultat net de l'ensemble consolidé	(202)	(7 407)	
Résultat net - Part des minoritaires	(491)	(3 964)	
Résultat net - Part du groupe	289	(3 444)	

3 Tableau de financement consolidé par l'analyse des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	30/06/2025	30/06/2024
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
RESULTAT NET PART DU GROUPE	289	(3 444)
- Part des minoritaires :	(491)	(3 964)
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	(3 260)	5 323
- Variation des impôts différés	51	(6)
- Plus-values de cession	1	-
- Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	471	-
- Commission de conversion d'obligations en actions	26 913	
- Produit du protocole d'accord transactionnel	(27 324)	
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES	(3 349)	(2 090)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE	3 196	6 753
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(154)	4 664
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(766)	(6 028)
Variation des actifs financiers	1	-
Subventions d'investissement encaissées	244	298
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(522)	(5 730)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Emissions d'emprunts	1 104	2 018
Remboursements d'emprunts	(160)	(1 189)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	944	829
VARIATION DE TRESORERIE	269	(238)

4 Variation des capitaux propres consolidés – part du groupe

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Capitaux propres - part du groupe	Capitaux propres - Intérêts minoritaires
Situation au 31/12/2023	2 900	5 494	(3 446)	(2 861)	(60)	2 027	9 208
Affectation du résultat n-1			(2 861)	2 861		-	
Résultat net de l'exercice				(25 012)		(25 012)	(7 587)
Variation de périmètre						-	
Variations du capital de l'entreprise consolidé	1 248	102				1 350	
Autres			(23)		60	37	105
Situation au 31/12/2024	4 149	5 595	(6 330)	(25 012)	-	(21 598)	1 727
Affectation du résultat n-1			(25 012)	25 012		-	
Résultat net de l'exercice				289		289	(491)
Variation de périmètre						-	
Variations du capital de l'entreprise consolidé	33 736	(5 287)				28 449	
Autres			63			63	120
Situation au 30/06/2025	37 885	308	(31 280)	289	-	7 203	1 357

5 Évènements significatifs de l'exercice

5.1 Faits marquants

Le 31 janvier 2025, le Président-Directeur Général, agissant en application des pouvoirs qui lui ont été consentis par le Conseil d'administration en date du 8 mars 2024, agissant lui-même sur délégation de compétence octroyée au titre de la quinzième résolution de l'assemblée générale du 29 juin 2023, constate la conversion des 4.500 OCA donnant droit à l'émission de 34.534.196 actions ordinaires nouvelles de 0,1 euro de valeur nominale chacune, décide l'émission des 34.534.196 actions ordinaires nouvelles et constate par conséquent la réalisation définitive d'une augmentation de capital d'un montant de 3.453.419,60 euros, le capital social de la Société se trouvant ainsi porté de 4.148.450,10 euros à 7.601.869,70 euros.

En date du 4 mai 2025, il a été conclu un protocole d'accord transactionnel entre les sociétés du groupe SIRIUS MEDIA et les cédants des titres des filiales de SIRIUS MEDIA visant à mettre fin à tous litiges qui les opposent. Il ressort ainsi de ce protocole d'accord une réduction du montant total des Crédits-Vendeurs pour l'acquisition des titres TRIPLE A et SIRIUS MEDIA PRODUCTIONS pour les ramener au global à un montant total forfaitaire fixe et définitif d'un million d'euros. Ce protocole aura pour effet de réduire les autres dettes du Groupe de 27 944 K€ en 2025, dont 27 765 K€ pour Sirius Media dans le cadre de l'acquisition des titres Triple A et 180 K€ pour Triple A dans le cadre de l'acquisition des titres Sirius Media Production. Cette opération a été répercutée au compte de résultat dans la catégorie « autres produits ».

A la suite de la conclusion d'un contrat d'émission entre la Société et un Investisseur externe en date du 14 juin 2024 en vue de la mise en place d'un financement obligataire par émission d'OCA d'une valeur nominale de 100 euros chacune pouvant atteindre un montant maximal d'emprunt obligataire de 3.000.000 d'euros, il a été conclu un avenant à ce contrat initial en date du 2 septembre 2024 en vue d'augmenter le montant total de la facilité à 4.000.000 euros en dix tranches de 400.000 euros chacune. En date du 20 mars 2025, l'Investisseur a souscrit à 4.000 OCA de la Société pour un prix de souscription équivalent à 92% du montant nominal total des 4.000 OCA, soit pour 368.000 euros, une seconde tranche a été demandée le 08 mai 2025 et une troisième le 28 mai 2025, chacune pour 4.000 OCA. Des frais de 120.000 euros divisés en 4 parties soit 30.000 euros ont été déduites, des quatre premières tranches dont trois tirées au cours du premier semestre 2025.

5.2 Evènements postérieurs à la clôture

Trois tranches de 4.000 OCA ont été tirées post clôture, le 24 juin 2025, le 28 juin 2025 et le 09 septembre 2025.

6 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

Note préalable :

Sauf mention contraire, l'ensemble des données chiffrées de ces notes annexes est exprimé en milliers d'euros. L'euro est la monnaie fonctionnelle de l'ensemble des entités du Groupe.

SIRIUS MEDIA n'atteint pas les seuils légaux minimaux devant conduire à une obligation de consolider. Cette publication optionnelle est donc destinée à faciliter sa communication.

6.1 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe SIRIUS MEDIA sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement ANC 2020-01 du Comité de Réglementation Comptable sont appliquées.

Les comptes consolidés respectent les principes comptables définis ci-dessous.

6.2 Modalités de consolidation

La note 7 liste l'ensemble des entités consolidées par la société mère SIRIUS MEDIA (109 rue Faubourg Saint Honoré 75008 Paris) et les méthodes y afférent.

Les sociétés contrôlées exclusivement, directement ou indirectement, par la société mère SIRIUS MEDIA, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles SIRIUS MEDIA exerce une influence notable sont mises en équivalence. Celle-ci est présumée à partir du moment où le Groupe détient au moins 20% du capital.

6.2.1 Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition constaté à l'occasion d'une prise ou d'une variation de participation représente la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Ce poste enregistre donc les écarts consécutifs à une acquisition qu'il n'a pas été possible d'affecter à un poste de l'actif immobilisé.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif. Conformément à la réglementation ANC 2020- 01, le groupe détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition, à partir de l'analyse documentée des caractéristiques pertinentes de l'opération d'acquisition concernée, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti.

Lorsqu'il existe une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans. Toute modification significative de la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est traitée de manière prospective.

L'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) identifiée par le groupe correspond à la notion d'entité juridique. Parfaitement en adéquation avec la structure opérationnelle, les entités ont été acquises ou créées au fur et à mesure du développement du groupe et des opérations de croissance externe. Le goodwill est donc affecté à la société, qui représente les UGT du groupe.

Ainsi, les écarts d'acquisition positifs inscrits à l'actif immobilisé ne sont plus systématiquement amortis depuis le 1er janvier 2016.

Concernant les écarts d'acquisition antérieurs au 1er janvier 2016, le groupe a retenu la possibilité de maintenir l'amortissement sur la durée d'utilisation antérieurement déterminée. Compte tenu des hypothèses retenues et des objectifs fixés lors des acquisitions, cette durée avait été estimée à 7 ans et appliquée à l'ensemble des écarts d'acquisition enregistrés.

La valeur des actifs incorporels non amortissables et des écarts d'acquisition fait l'objet d'un test de dépréciation annuel. Au 31 décembre, l'étude des indices économiques et financiers a montré que l'écart d'acquisition a perdu de leur valeur. Une dépréciation a donc été comptabilisée à hauteur de 18 639K€.

Concernant les écarts d'acquisition négatifs, la société a appliqué les dispositions prévues par la norme CRC 2020-01 et a donc amorti ces derniers selon la même politique, soit sur 7 ans.

6.2.2 Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les comptes consolidés au 30 Juin 2025 ont été établis à partir des états financiers de chacune des entités arrêtées au 30 Juin d'une durée de 6 mois.

6.2.3 Méthode de conversion des opérations en devises

Conformément à la réglementation ANC 2020-01, les écarts de conversion des créances et des dettes libellées en devises doivent désormais être comptabilisés en tant qu'écarts de conversion actif et passif dans les comptes consolidés, conformément aux règles comptables définies dans le PCG.

6.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe SIRIUS MEDIA sont les suivants :

6.3.1 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour l'évaluation de certains actifs et passifs portés au bilan, de produits et de charges comptabilisés et d'engagements mentionnés en annexe. Les résultats définitifs pourront, le cas échéant, diverger de ces estimations.

6.3.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent :

- aux frais de développement de logiciels à usage interne. Ils sont amortis en linéaire sur une durée de deux ans pour le front office et trois ans pour le back office ;
- aux coûts de production de films télévisuels et documentaires. Ils sont portés à l'actif du bilan par le biais du compte de production immobilisée. L'ensemble des coûts de production des fictions et documentaires produits est financé par les moyens décrits ci-après :
 - Des avances en coproductions
 - Des cessions de droit de diffusion
 - Des subventions du Centre National de la Cinématographie (C.N.C.)
 - Des subventions européennes

Les coproductions

La coproduction est un financement externe qui permet au coproducteur de posséder une part divisée et indivise du négatif du film.

Ce financement vient se déduire du prix de revient du film. Cette déduction ne peut s'effectuer qu'après que l'entreprise ait obtenu le « P.A.D. » (prêt à diffuser) ou en la présence du certificat de livraison.

Les droits de diffusion :

Ils correspondent au prix versé par les diffuseurs pour permettre la diffusion du film. Ces cessions se matérialisent par une comptabilisation au compte de résultat et vont permettre de définir les recettes nettes affectables à l'amortissement fiscal du film.

Les subventions du CNC

Ces aides sont accordées aux producteurs afin de permettre un financement complémentaire des films mis en production. Ces aides sont générées par la diffusion du film sur les chaînes. La subvention du CNC est affectée en totalité à l'amortissement du film.

Amortissement des téléfilms :

Le groupe applique les méthodes préconisées par le nouveau règlement ANC N°2014-03 du 05 juin 2014, modifiée par le règlement ANC N°2015-06 du 23 novembre 2015 ainsi que par le règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016 concernant les règles d'évaluation, d'amortissement et de dépréciation des actifs.

Le mode d'amortissement doit refléter le rythme de consommation des avantages économiques futurs. La méthode retenue décrite ci-après permet ainsi de lier les revenus constatés lors des ventes primaires et secondaires avec la dépréciation économique des catalogues correspondants. Cette méthode prend en compte l'importance des recettes primaires et le rapport observé entre les recettes primaires et les recettes secondaires.

Cet amortissement économique doit être pratiqué sur la valeur brute de l'immobilisation incorporelle, déduction faite de l'amortissement sur subventions CNC pour lesquelles un agrément provisoire a été obtenu.

La valeur recouvrable est définie comme étant la plus élevée de la juste valeur et de la valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée par l'actualisation des flux futurs de trésorerie générée par le catalogue. Ces flux futurs de trésorerie générés sont établis sur la base des prévisions de recettes (dont la

réalisation présente un caractère aléatoire) estimées par la direction.

Séries et films de fictions :

Amortissement à 100 % de la subvention CNC à la livraison et amortissement de la valeur brute du programme retraitée de la subvention à 25% à la livraison, le solde étant amorti linéairement sur 3 ans ; Le nouveau règlement des actifs offre l'opportunité de continuer à amortir les immobilisations fiscalement sur la durée d'usage. Pour ce faire, un amortissement dérogatoire est constaté pour la différence entre :

- la dotation calculée en fonction de durée d'usage,
- et la dotation calculée en fonction de la durée réelle.

La valeur d'utilité du catalogue est déterminée sur la base des flux futurs de trésorerie actualisés et des prévisions de ventes futures associés à ces actifs, ceux-ci étant déterminés par le management. Le cas échéant, les films sont dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle de ces derniers.

Provisions - Dépréciations :

La nouvelle réglementation sur les actifs peut permettre la constitution d'une nouvelle provision égale à la différence entre l'amortissement économique et l'amortissement fiscal. Cette provision est une provision déductible.

Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

6.3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilité estimée de l'immobilisation corporelle ou du composant concerné.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Matériels techniques et audiovisuel	Linéaire	3 à 5 ans
Agencements, aménagements, installations	Linéaire	10 ans
Matériel de transports	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 ans

6.3.4 Contrats de location-financement

Conformément à la réglementation ANC 2020-01, les opérations réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail et assimilés sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

6.3.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières correspondent principalement à des cautions et dépôts de garantie.

6.3.6 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées pour leurs valeurs nominales.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voies de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du cours de clôture.

6.3.7 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires, selon la méthode Premier Entré, Premier Sorti.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

Le groupe a souscrit à un contrat de liquidité le 03 avril 2012. En application du Règlement CRC 2020-01, le traitement des titres d'autocontrôle dépend de leur classement comptable. Figurant en valeurs mobilières de placements dans les comptes individuels, ils sont maintenus à ce poste dans les comptes consolidés.

6.3.8 Provisions

D'une façon générale, le groupe enregistre des provisions pour risques et charges, dans les cas d'obligation légale ou implicite vis-à-vis d'un tiers résultant d'un fait générateur passé qui entraînerait probablement une sortie de ressources représentative d'avantages économiques nécessaire pour éteindre l'obligation.

6.3.9 Engagements de retraite et prestations assimilées

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Ces engagements ne sont pas comptabilisés dans les comptes consolidés selon le principe d'importance relative : ancienneté moyenne faible et moyenne d'âge peu élevée.

6.3.10 Impôts sur les résultats

Le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé,
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société. Les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas de résultats futurs,
- ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de leur période de dénouement.

6.3.11 Reconnaissance du chiffre d'affaires et des charges correspondantes

Les prestations de services du Groupe sont reconnues en chiffre d'affaires lorsque celles-ci sont réalisées.

Les produits afférents aux prestations de services dans le cadre de contrats à moyen et long terme sont enregistrés en fonction de l'avancement de la transaction. L'avancement est évalué sur la base des travaux exécutés à la date de clôture. La totalité des revenus n'est pas comptabilisée lorsqu'il subsiste une incertitude significative quant au recouvrement du prix de la transaction.

6.3.12 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition

Le résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition provient des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

6.3.13 Résultat par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net par le nombre d'actions aux clôtures respectives.

(en milliers d'euros)	30/06/2025	30/06/2024
Résultat net (part du Groupe) en euros	289 444	(3 443 828)
Nombre d'actions en circulation	378 844 200	29 004 986
Total	0,001	(0,119)

Il est à noter que le résultat dilué par action est obtenu en divisant le résultat net par le nombre d'actions en circulation aux clôtures respectives augmenté des options en cours de validité. Cependant, lorsque le résultat par action est négatif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

7 Périmètre de consolidation

7.1 Activité

Le Groupe SIRIUS MEDIA via sa filiale Triple A / Sirius Media Production est spécialisé dans la production audiovisuelle en France et en Europe.

Les informations par activité sont présentées en note 10.

7.2 Liste des sociétés consolidées

Les entités incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Entités	Numéro d'identité	Siège social	Méthode de consolidation 2025	Méthode de consolidation 2024	% Contrôle 2025	% Contrôle 2024	% Intérêt 2025	% Intérêt 2024
Sirius SA	447922972	109 rue Faubourg Saint Honoré 75008 Paris	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	100%	100%
Triple A	883583403	259 rue Saint Honoré 75001 Paris	Intégration globale	Intégration globale	51%	51%	51%	51%
Sirius Media Production	388405086	29 Boulevard de Courcelles 75008 Paris	Intégration globale	Intégration globale	70%	70%	35,7%	35,7%
Toutes ces choses SAS	885178632	259 rue Saint Honoré 75001 Paris	Intégration globale	Intégration globale	50%	50%	25,5%	25,5%

8 Comparabilité des comptes

8.1 *Changements comptables*

Aucun changement comptable n'est par nature susceptible d'affecter la comparabilité des comptes.

8.2 *Variations de périmètre*

Il n'y a pas eu de variations de périmètre sur l'exercice.

9 Explication des comptes du bilan, du compte de résultat et de leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés et sont exprimés en milliers d'euros.

9.1 Ecarts d'acquisition

Le détail des écarts d'acquisition est présenté ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	Variation de périmètre	Augmentation	Diminution	30/06/2025
SIRIUS	765	-	-	-	765
TRIPLEA	35 923	-	-	-	35 923
Total valeur brute	36 689	-	-	-	36 689
SIRIUS	(765)	-	-	-	(765)
TRIPLEA	(18 639)	-	-	-	(18 639)
Total amortissements et dépréciations	(765)	-	-	-	(765)
SIRIUS	-	-	-	-	-
TRIPLEA	17 285	-	-	-	17 285
Total Ecart d'Acquisition	17 285	-	-	-	17 285

9.2 Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31/12/2024	Augmentation	Diminution	Autres variations	30/06/2025
Concessions, brevets, licences	82	-	-	-	82
Autres immobilisations incorporelles	240 094	-	-	-	240 094
Immobilisations incorporelles en cours	9 084	686	-	-	9 769
Ecarts d'acquisition	36 689	-	-	-	36 689
Total valeurs brutes	285 949	686	-	-	286 635
Concessions, brevets, licences	(82)	-	-	-	(82)
Autres immobilisations incorporelles	(223 558)	(4 375)	-	-	(227 933)
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
Ecarts d'acquisition	(19 404)	-	-	-	(19 404)
Total amortissements et dépréciations	(243 044)	(4 375)	-	-	(247 419)
Concessions, brevets, licences	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	16 536	(4 375)	-	-	12 161
Immobilisations incorporelles en cours	9 084	686	-	-	9 769
Ecarts d'acquisition	17 285	-	-	-	17 285
Total immobilisations incorporelles	42 904	(3 689)	-	-	39 215

9.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles correspondent principalement à des matériels de bureau et outils informatiques en propre et en crédit-bail.

(en milliers d'euros)	31/12/2024	Augmentation	Diminution	Autres variations	30/06/2025
Install.tech. Matériels et outillages	8	-	-	-	8
Autres immobilisations corporelles	368	-	(5)	-	362
Autres immo. Corp. En crédit-bail	2 067	-	-	-	2 067
Immobilisations corporelles en cours	174	80	-	-	254
Total valeurs brutes	2 616	80	(5)	-	2 691
Install.tech. Matériels et outillages	(8)	-	-	-	(8)
Autres immobilisations corporelles	(340)	(7)	4	-	(342)
Autres immo. Corp. En crédit-bail	(984)	(110)	-	-	(1 094)
Total amortissements et dépréciations	(1 331)	(117)	4	-	(1 444)
Install.tech. Matériels et outillages	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	28	(7)	(1)	-	20
Autres immo. Corp. En crédit-bail	1 084	(110)	-	-	974
Immobilisations corporelles en cours	174	80	-	-	254
Total immobilisations corporelles	1 285	(37)	(1)	-	1 247

9.4 Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31/12/2024	Augmentation	Diminution	Autres variations	30/06/2025
Titres de participations	26	-	-	-	26
Autres immobilisations financières	65	-	(1)	-	64
Total valeurs brutes	91	-	(1)	-	90
Titres de participations	(0)	-	-	-	(0)
Autres immobilisations financières	-	-	-	-	-
Total amortissements et dépréciations	(0)	-	-	-	(0)
Titres de participations	26	-	-	-	26
Autres immobilisations financières	65	-	(1)	-	64
Total immobilisations financières	91	-	(1)	-	90

9.5 Ventilation des créances et des dépréciations par échéance

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Valeurs nettes (en milliers d'euros)	31/12/2024	30/06/2025	< 1 an	> 1 an
Avances et acomptes versés	4 963	4 982	4 982	-
Comptes courants débiteurs	(0)	-	-	-
Créances sociales	6	5	5	-
Créances fiscales	1 983	2 098	2 098	-
Débiteurs divers	1 492	1 290	1 290	-
Charges constatées d'avance	13	39	39	-
Impôt différé actif	44	-	-	-
Créances fiscales IS	602	602	602	-
Charges à répartir	15	217	217	-
Total	11 564	11 156	11 156	-

Les dépréciations relatives à ces créances sont présentées ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	Dotation	Reprise	30/06/2025
Clients et comptes rattachés	(220)	(7)	-	(227)
Comptes courants débiteurs	(63)	-	-	(63)
Total	(283)	(7)	-	(290)

9.6 Capitaux propres

Au 30 Juin 2025, le capital social se compose de 378 844 200 actions d'une valeur nominale de 0,1 euro.

9.7 Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31/12/2024	Dotations	Reprises	30/06/2025
Autres provisions pour risques et charges	516	-	(40)	476
Total provisions	516	-	(40)	476

Conformément au règlement ANC 2020-01, le montant de l'impôt différé passif est présenté dans la section « Autres dettes et comptes de régularisation ».

9.8 Emprunt et dettes financières

La société SIRIUS MEDIA a souscrit le 31/10/2017 à un prêt innovation auprès de la BPI de 500K€ d'une durée de 7 ans. Ce prêt, assorti d'un taux d'intérêt annuel de 4,89 % avec des paiements trimestriels, est en cours de remboursement. La période de remboursement se poursuivra jusqu'au second semestre de l'année 2025, date à laquelle le prêt sera intégralement réglé.

La société SIRIUS MEDIA a conclu un contrat d'obligations convertibles en actions avec le fonds d'investissement Atlas Special Opportunities d'un montant de 2M€, portant intérêt de 8% par an avec une maturité de 12 mois. Au 30/06/2025, l'ensemble des obligations liés à cet emprunt ont fait l'objet d'une conversion en actions. Sur le premier trimestre 2025, trois tranches de 4.000 OCA chacune ont été tirées, avec une conversion à 92% de la valeur de l'OCA, selon le contrat signé avec ATLAS CAPITAL MARKETS, le montant global du contrat d'OCA est de 4M d'euros.

La ventilation des emprunts par échéance est présentée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	30/06/2025	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 648	4 598	3 439	1 159	-
Intérêts courus non échus	1 220	1 540	1 540	-	-
Autres emprunts obligataires	7 803	7 521	7 521	-	-
Concours bancaires courants	10 590	10 450	10 450	-	-
Dettes de crédit-bail	1 085	975	250	708	17
Dépôts et cautionnements reçus	-	-	-	-	-
Total dettes financières	25 345	25 084	23 200	1 867	17

La ventilation des emprunts par nature de taux se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2025	Taux fixe	Taux variable
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 598	4 598	-
Intérêts courus non échus	1 540	1 540	-
Autres emprunts obligataires	7 521	7 521	-
Concours bancaires courants	10 450	10 450	-
Dettes de crédit-bail	975	975	-
Total dettes financières	25 084	25 084	-

Les principales variations des emprunts sont détaillées ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/2024	Augmentation	Diminution	Autres variations	30/06/2025
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 648		(50)	-	4 598
Intérêts courus non échus	1 220			320	1 540
Autres emprunts obligataires	7 803	1 104	-	(1 386)	7 521
Concours bancaires courants	10 590			(140)	10 450
Dettes de crédit-bail	1 085	-	(110)		975
Total dettes financières	25 345	1 104	(160)	(1 205)	25 084

9.9 Impôts différés

La prise en compte, au 30 Juin 2025, d'imposition différée dans les comptes consolidés a eu, poste par poste, les incidences suivantes :

Impôts différés (en milliers d'euros)	31/12/2024	Variations de périmètre	Impact Résultat	Impact Réserves	30/06/2025
Créances IDA sur frais sur titres	9				9
Location Financement	290		(27)		263
Activation des déficits reportables	42				42
Compensation IDA / IDP	(292)		27	-	(265)
Total impôts différés actifs	49	-	-	-	49
Provisions réglementées	4		1		5
Elimination provisions internes	-				-
Location-financement	290		(27)		262
Subventions	192			61	253
Frais d'émission d'emprunts	4		51		54
Compensation IDA / IDP	(292)		27	-	(265)
Total impôts différés passifs	197	-	51	61	309
Total impôts différés nets	(147)	-	(51)	(61)	(260)

Les impôts différés actif et passif s'analysent comme suit :

	30/06/2025	31/12/2024
Impôts différés actifs	-	44
Impôts différés passifs	260	191
Impact réserves	(61)	(39)
Impact résultat	3	(9)

9.10 Autres passifs à court terme

Le tableau ci-après détaille les autres passifs à court terme.

(en milliers d'euros)	31/12/2024	30/06/2025	< 1 an
Fournisseurs et comptes rattachés	12 850	13 600	13 600
Fournisseurs d'immobilisations	8	8	8
Avances et acomptes reçus	10	-	-
Dettes fiscales et sociales	2 140	4 197	4 197
Dettes diverses	43 670	8 688	8 688
Produits constatés d'avance	589	562	562
Impôt différé passif	191	260	260
Total autres passifs	59 458	27 315	27 315

En mai 2025, SIRIUS MEDIA a conclu un protocole transactionnel avec ses filiales Triple A et Sirius Media Production ainsi qu'avec certains de leurs créanciers. Cet accord a permis l'annulation de 35 M€ de dettes principalement liées à l'acquisition de Triple A en 2022. À l'issue de cette opération, la dette résiduelle du Groupe a été ramenée à 1 M€, montant qui sera réglé en plusieurs échéances.

9.11 Amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	30/06/2024	30/06/2025
Reprises de provisions	63	40
Reprises d'amortissements et de provisions	63	40
Dotations aux amortissements d'exploitation	(5 206)	(4 492)
Dotations aux provisions d'exploitation	(24)	(7)
Dotations charges à répartir	(15)	-
Dotations d'amortissements et de provisions	(5 245)	(4 499)
Total dotations nettes aux amortissements et aux provisions	(5 183)	(4 459)

9.12 Résultat financier

(en milliers d'euros)	30/06/2024	30/06/2025
Produits des autres Immos. Financières	27	-
Produits financiers	27	-
Intérêts et charges financières	(659)	(786)
Dotations financières charges à répartir	-	(43)
Autres charges financières	(0)	(26 913)
Charges financières	(660)	(27 742)
Total résultat financier	(633)	(27 742)

Les intérêts et charges financières comprennent principalement les intérêts d'emprunts obligataires et bancaires contractés par les entités Sirius Media et Sirius Media Production.

Les autres charges financières correspondent à la commission de conversion des obligations convertibles en actions.

9.13 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2024	30/06/2025
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15	-
Autres produits exceptionnels	-	35 114
Produits exceptionnels	15	35 114
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(25)	-
Autres charges exceptionnelles	-	(472)
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	(155)	-
Charges exceptionnelles	(180)	(472)
Total résultat exceptionnel	(165)	34 642

À la suite du protocole transactionnel conclu avec ses filiales Triple A et Sirius Media Production, ainsi qu'avec certains de leurs créanciers, l'annulation de dettes principalement liées à l'acquisition de Triple A en 2022 a généré un produit exceptionnel de 35 M€ dans les comptes consolidés du Groupe.

9.14 Impôt sur les résultats

9.14.1 Analyse de l'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	30/06/2024	30/06/2025
Impôt sur les bénéfices	-	(1 833)
Charges (produits) d'impôts différés	6	(51)
Total impôts	6	(1 885)

9.14.2 Preuve d'impôt

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/2025
Résultat avant impôt	1 683
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	25,00%
Charge / Produit d'impôt théorique	(421)
Incidence des :	
- Dépréciation de l'écart d'acquisition	
- Différences permanentes	(34)
- Effet de la non reconnaissance d'impôts différés actifs	(1 527)
- Consommation de produits d'impôts sur des valeurs fiscales antérieurement non reconnues	97
Charge / Produit d'impôt effectivement constaté	(1 885)
Taux d'impôt effectif (%)	

9.15 Engagements hors-bilan

Engagements donnés		30/06/2025
SIRIUS MEDIA PRODUCTION	Catalogue : emprunt obligataire SOLUTIONS FIDUCIE Cessions des produits à venir au titre de l'exploitation de Lendarys à l'étranger, notifiée à FREEWAY PALATINE	750 000 2 500 000
Total	TOTAL	3 250 000

Engagements reçus		30/06/2025
SIRIUS MEDIA PRODUCTION	PGE HSBC 250 000 euros - Garantie d'Etat PGE RMM 1 600 000 euros - Garantie d'Etat PGE BNP 1 225 000 euros - Garantie d'Etat PGE PALATINE 1 000 000 euros - Garantie d'Etat PGE BPI 1 000 000 euros Garantie d'Etat	225 000 1 440 000 1 102 500 900 000 900 000 4 567 500
TRIPLE A SIRIUS MEDIA	Caution solidaire reçue de la part de PERPETUA pour le paiement au titre du solde Prix révisé SMP / TRIPLE A	181 000 405 500
Total	TOTAL	5 154 000

A la suite du protocole d'accord transactionnel du 4 mai 2025, SIRIUS MEDIA accepte de se substituer à première demande de Wiseed à Brain Productions en qualité de caution solidaire donnée pour le compte de SIRIUS MEDIA PRODUCTIONS à la masse des obligataires représentée par la société Wiseed, conformément à un acte en date du 25 septembre 2024 s'agissant de (i) l'engagement de caution solidaire et indivisible pour un montant de 1.120.600 euros en principal, augmenté des intérêts (y compris des intérêts de prorogation) accordé par Brain Productions le 21 décembre 2018 en marge du contrat d'émission obligataire n°1 conclu le 4 octobre 2018 entre SIRIUS MEDIA PRODUCTIONS et WISEED et (ii) l'engagement de caution solidaire et indivisible pour un montant de 1.237.800 euros en principal, augmenté des intérêts (y compris des intérêts de prorogation) accordé par Brain Productions le 16 mai 2019 en marge du contrat d'émission obligataire n°2 conclu le 17 avril 2019 entre SIRIUS MEDIA PRODUCTIONS et WISEED et (iii) l'engagement de caution solidaire et indivisible pour un montant de 1.070.400 euros en principal, augmenté des intérêts (y compris des intérêts de prorogation) accordé par Brain Productions le 29 janvier 2020 en marge du contrat d'émission obligataire n°3 conclu le 4 décembre 2019 entre SIRIUS MEDIA PRODUCTIONS et WISEED, ces engagements de caution ayant fait l'objet d'avenants en date du 22 septembre 2020. Au 30 juin 2025, le solde de ces engagements s'élève à 932 K€ augmenté des intérêts.

10 Autres informations

10.1 Information sectorielle

10.1.1 Actifs immobilisés

La répartition des actifs immobilisés par secteur d'activité est la suivante :

(en milliers d'euros)	30/06/2025	31/12/2024
Holding	25	26
Production de films	23 243	26 970
Total	23 268	26 995

10.1.2 Chiffre d'affaires

La répartition du chiffre d'affaires par secteur d'activité est la suivante :

(en milliers d'euros)	30/06/2025	30/06/2024
Holding	-	0
Production de films	162	205
Total	162	205

10.1.3 Résultat d'exploitation

La répartition du résultat d'exploitation par secteur d'activité est la suivante :

(en milliers d'euros)	30/06/2025	30/06/2024
Holding	(595)	(789)
Production de films	(4 623)	(5 826)
Total	(5 218)	(6 615)

10.2 Information géographique

La répartition géographique des produits d'exploitation est la suivante :

milliers d'euros)	30/06/2025	30/06/2024
	France	France
Chiffre d'affaires	162	205
Production immobilisée	766	5 991
Subventions d'exploitation	-	267
Autres produits d'exploitation	211	656
Total	1 139	7 119

10.3 Effectif moyen

Le groupe Sirius est composé de 9 salariés répartis entre Sirius Media Production et Sirius Media.

10.4 Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas fournie dans la mesure où elle aboutirait à communiquer un montant individuel.

10.5 Parties liées

Les éventuelles transactions effectuées avec les parties liées sont systématiquement conclues par le Groupe aux conditions de marché et ne méritent donc pas d'être mentionnées.

10.6 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires relatifs aux prestations des commissaires aux comptes au titre du de l'exercice 2025 s'élèvent à 25 k€ hors taxes.